

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Formulaire de versement des 13%

oCCigène, centre de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, est éligible au versement des 13% de la taxe d'apprentissage.

Soutenez oCCigène au travers de l'EGC, la seule école de commerce en Nord Isère, et du Point A, centre d'orientation public qui accompagne les jeunes à découvrir l'apprentissage et les métiers du territoire. Contribuez à former les jeunes qui participeront au développement des entreprises du territoire.

Plus de 80% des alternants trouvent un emploi après leur formation sur notre territoire. Cela n'est possible que par le soutien des entreprises du territoire ; car ces résultats, ce sont aussi vos résultats !

Cochez l'entité vers laquelle vous adressez votre versement :

- L'Ecole de Gestion et de Commerce** : code UAI n° 0380027Z – EGC Villefontaine Nord Isère
- Le Point A** qui accompagne les entreprises et les jeunes par des missions d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Responsable de la taxe dans votre entreprise

Raison sociale

Numéro de SIRET

Nom et Prénom Fonction

Téléphone Mail

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert-comptable ou du cabinet comptable qui traite la taxe d'apprentissage pour votre entreprise

Raison sociale

Nom et Prénom du contact

Téléphone Mail

REGLEMENT d'un montant de versé **avant le 31/05/2021**, par chèque à l'ordre de la CCI Nord Isère

*(à retourner avant le 31/05/2021 à la CCI Nord Isère – Relation entreprises taxe d'apprentissage 13%
5, rue Condorcet - CS 20312 38093 Villefontaine cedex)*

Merci de votre contribution. Un reçu libératoire vous sera retourné dès réception

Fait à le

Cachet + Visa